

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°13/AONO/C-BEKA/CIPM/2026 du 11/08/2026

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT AVEC AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS AU PK6+750 SUR LA ROUTE COMMUNALE BÉKA-KARINE, COMMUNE DE BÉKA, DEPARTEMENT DU FARO.

(Procédure d'Urgence)

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics au titre de l'Exercice 2026 et suivants.

IMPUTATION BUDGETAIRE : N°60 36 370 2 3200003 0451 523411

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2026 transféré, le Maire de la Commune de Béka (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux de construction d'un pont avec aménagement des voies d'accès au Pk6+750 sur la route communale Béka-Karine, Commune de Béka, Département du Faro.

2. Consistance des travaux

Les travaux, comprennent notamment :

- SERIE 000 : INSTALLATION ;
- SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS ;
- SERIE 300 : ASSAINISSEMENT - DRAINAGE ;
- SERIE 400 : OUVRAGE D'ART ;
- SERIE 500 : SECURITE ET MAINTIEN DE LA CIRCULATION ;
- SERIE 600 : DIVERS.

3. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **un seul lot**.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Allotissement	Intitulé du projet	Montant prévisionnel
Lot Unique	Construction d'un pont avec aménagement des voies d'accès au Pk6+750 sur la route communale Béka-Karine	Cent quatre vingt dix huit millions six cent cent cinquante mille (198 680 000) francs CFA

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la **pièce N° 03** du présent Dossier d'Appel d'Offres

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics au titre de l'Exercice 2026 et suivants.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission acquittée à la main et accompagnée du récépissé de consignation par la CDEC, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, dont le montant est de :

Allotissement	Intitulé du projet	Montant Caution de Soumission
Lot Unique	Construction d'un pont avec aménagement des voies d'accès au Pk6+750 sur la route communale Béka-Karine	Neuf cent quatre vingt treize mille quatre cent (993 400) francs CFA

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. L'absence de la Caution de Soumission accompagnée du récépissé de consignation par la CDEC délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté à la Commune de Béka, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro.

Il peut également être consulté en ligne sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la **Recette Municipale de Béka**. la soumission par voie physique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06)** exemplaires dont un **(01)** original et **cinq (05)** copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Béka au plus tard le **16/09/2026 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° ___/AONO/C-BEKA/CIPM/2026 du ___/08/2026

**RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT AVEC AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS AU
PK6+750 SUR LA ROUTE COMMUNALE BÉKA-KARINE, COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO.**

(Procédure d'Urgence)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16/09/2026 à **13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Béka, à l'Hôtel de Ville de Béka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée

15. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) L'absence de la Caution de Soumission accompagnée du récépissé de consignation par la CDEC ;
- b) La non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission accompagnée du récépissé de consignation par la CDEC) ;
- c) La non production d'une copie de l'Attestation de Catégorisation dans le sous-secteur des routes ;
- d) Les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.
- e) Absence des preuves d'acceptation des conditions du Marché conformes aux prescriptions du RPAO ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- g) Note technique inférieure à 70% de OUI ;
- h) Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- i) Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée
- j) Offre financière incomplète ;
- k) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

14.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation Générale de l'Offre ;	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Lettre de soumission de la proposition technique ;	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel ;	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

17. Nombre maximum de lots attribuable à un soumissionnaire

Sans objet.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de Béka.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

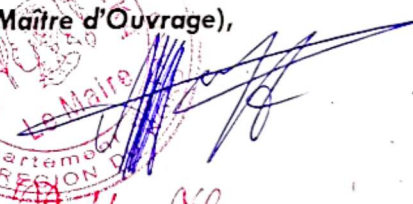
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

21. Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Béka, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Béka.

22. Additif à l'A ppe l d'Offres

Le Maire de la Commune de Béka, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Béka, le 21 AOUT 2026
Le Maire de la Commune de Béka
(Maître d'Ouvrage),

Babba Elamagère



Ampliations :

- MINMAP/YDE (POUR INFO)
- PREFET/F (POUR INFO)
- DDMAP/F (POUR INFO)
- ARMP/NO (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- PRESIDENT/CIPM/C-BEKA (POUR INFO)
- AFFICHAGE (POUR INFO)
- CHRONO/ARCHIVES/DOSSIER

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU FARO

COMMUNE DE BÉKA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

FARO DIVISION

BEKA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

Open National Invitation to Tender in Procedure of Emergency

N° 15/ONIT/BEKA-C/ITB/2026 of 21/08/2026

RELATIVE TO THE WORKS OF CONSTRUCTION OF A BRIDGE AT PK6+750 ON BÉKA-KARINE COUNCIL ROAD IN THE BEKA COUNCIL, FARO DIVISION.

FUNDING: Public Investment Budget of the year 2026.

1. Subject of the invitation to tender

In view of the execution of the Public Investment Budget of the year 2026, the Beka Council Mayor launches an Open National Invitation to Tender in Procedure of Emergency for the works of Construction of a bridge at PK6+750 on Béka-Karine council road, Beka Council, and Faro Division.

2. Nature of works

the works subjects of this contract include:

Site Installation;

Cleaning and earthworks;

Sanitation and drainage;

Work of art;

Safety and trafic control;

Miscellaneous.

3. Allotment

The works shall be executed in one share.

4. Estimated cost

The estimated cost of the operation following preliminary studies **One hundred ninety eight millions and six hundred eighty thousand (198 680 000) of CFA francs** for each share.

5. Execution deadline

The maximum execution deadline provided for the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be to **six (06) months**. This time frame shall run from the date of notification of the administrative order to commence the services.

6. Participation and origin

The participation is open to equality of conditions in all enterprises of Cameroonian right installed in Republic of Cameroon and filling the conditions taken in the Particular Regulation of call of offers (RPAO), which makes the object of the piece N° 03 of the present File of call of offers

7. Financing

The works object of the present call of offers is financed by the Public Investment Budget of the year 2026

8. Bidding method

The mode of submission selected for this consultation is: offline.

9. bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond accompanied by the payment receipt from CDEC, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 12 of the tender file of an amount **nine hundred ninety three thousand four hundred (993 400) of CFA francs**, and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers. The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorised by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be accepted.

10. Consultation of tender file

The hard copy of the file may be consulted during working hours by the Cell of support to the launching of the Calls of offers to the Beka Council or Faro Divisional Delegation of Public Contracts, since publication. It may equally be consulted online on the ARMP website (www.armp.cm).

11. Acquisition of tender file

The hard copy of the file may be obtained from commission support unit at the Béka Council from publication the present tender by press voice and notice voice in the offices for the Béka Council Mayor as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **eighty thousand (150 000) CFA francs** payable at the **Béka Municipal Treasury**, the addresses indicated above. However, is subject to the payment of Tender File purchase fees

12. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in **six (06) copies**, including **one (01) original** and **five (05) copies** marked as such, should reach at the Secretariat of the Béka Council Mayor, not later than **16/09/2026 at 12 (noon)** local time and should carry the inscription:

Open National Invitation to Tender in Procedure of Emergency

N°13/ONIT/BEKA-C/ITB/2026 of 21/08/2026

RELATIVE TO THE WORKS OF CONSTRUCTION OF A BRIDGE AT PK6+750 ON BÉKA-KARINE COUNCIL ROAD, BEKA COUNCIL, AND FARO DIVISION.

"To be opened only during the bid-opening session"

13. Admissibility of offers.

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

- Bids bearing information on the identity of the tenderers;
- Bids submitted after the closing date and time for submission of bids;
- Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;
- Bids non-compliant with the bidding mode;
- Failure to comply with the number of copies specified in the RPAO or offer in copies only;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a **financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the Tender File shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure.** A bid bond submitted but not relating to consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

14. Opening of bids

The bids shall be opened in single phase.

The opening of the administrative documents and the technical financial offers shall take place on **16/09/2026 at 13 pm** local time by the Internal Tenders Board attached to the BEKA COUNCIL, in the presence of tenderers at the Hôtel de Ville of Béka.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a person of their choice, duly authorised, even in case of a group of companies.

Under pain of being rejected, the required administrative documents must be submitted in originals or copies certified by the issuing service or the relevant administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the invitation to tender. They shall be no later than 3 (three) months old from the original deadline for the submission of tenders or must have been issued after the date of signature of the Tender Notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected

15. Evaluation criteria

14.1 Eliminary criteria

The eliminary criteria's will essentially carry on:

- a) Absence of bid bond accompanied by the payment receipt from CDEC;
- b) Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadlines after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
- c) Non-transmission of an administrative file in the 48 hours following the opening offers;
- d) The failure to produce the categorization certificate in the roads sub-sector;
- e) False declarations, fraudulent schemes or forged documents.
- a) Absence of CCAP and CCTP;
- b) Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
- c) Failure to score at least twenty seven (27) essential criteria over thirty eight (38);
- d) Absence of integrity charter dated and signed
- e) Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses
- a) Incomplete financial tender;

- b) Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);
- c) Absence of a quantified unit price in the financial offer.

At the risk of dismissal, the guaranty of submissiveness and the attestation of banking domiciliation of the tenderer must be produced imperatively in original, the other pieces in original or in copies certified compliant. These administrative justifications must date less three (03) month and to be compliant to the models.

14.2 Essential criteria

The relative criteria's to the qualification of the candidates will carry to indicative title on:

General presentation of the tender	03 criteria
A declaration on the tenderer's honor, signed and dated certifying the visit of the site and according to the model joins in appendix	01 criteria
Turnover	02 criteria
Financial capacity	01 criteria
References of the company	05 criteria
Experiment of the supervisory staff	10 criteria
Availability of the equipment	08 criteria
Methodology of execution and scheme of work	08 criteria

PS: Only the tenderers having gotten 70% of yes to the technical assessment will be admitted to the financial analysis.

16. Award

The Project Owner shall award the contract to the bidder whose bid meets the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including as the case may be, the rebates proposed

17. Maximum number of lots:

Without subject.

18. Validity of offers

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

19. Further information

Additional information may be obtained during working hours from Beka Council.

20. Administration which the contract will be conclude

At the end of the examination of the offer of the tenderer by the BEKA COUNCIL Tender Board, the contract will be concluded between purchaser and Contracting Authority for the Béka Township.

21. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48.

22. Additive to the call of offers

The Beka Council Mayor, reserves the right, in case of necessity, to bring all other useful ulterior modification to the present call of offers.

Copy:

- MINPC (FOR INFO)
- SD OFFICIER/FARO (FOR INFO)
- DDPC/F
- ARMP/NO (FOR PUBLICATION AND STORAGE)
- PRESIDENT ITB/BEKA-C (FOR INFO)
- DISPLAY/CHRONO/ARCHIVES/DOCS

